

Genre du véhicule Chariot de travail agricole *) (véhicule spécial)	Marque de fabrication C L A A S	Type O B 4 H (Dominator 76 H)	Fiche d'homologation N° CN 5160 29
---	------------------------------------	----------------------------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	Gebr. Claas Maschinenfabrik GmbH, D-4834 Harsewinkel (D) / Unterbau: Claas-Italia, Vercelli (I) "084 H" sur la plaquette du constructeur ("R" = frappé par l'importateur) "84" les premiers chiffres du No du châssis
Plaquette constructeur N° du châssis	à l'avant, à droite, au-dessus de la roue avant, sur le cadre de la plateforme du poste de commande à l'avant, à droite, sur paroi avant, sous le poste de conduite "OM 352" à l'arrière, à droite, sur le bloc, plaquette rivés, à côté de la pompe à injection
Identification du moteur	BACHER AG, Landmaschinen, 4153 Reinach + MEIER Maschinen AG, In der Seeben, 8460 Marthalen
Importateur principal	84 000 505
Véhicule homologué	

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assist. hydraulique, sur roues AR
Transmission	entraînement hydrostatique **) sans paliers
Nombre de vitesses	Entraînement sur les roues AV
Frein de service	hydraulique, à disques, sur l'arbres d'entraîment, resp. sur les roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à expansion interne,
Frein auxiliaire	sur l'arbre de la boîte c.v., resp. roues AV
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	MERCEDES-BENZ	Type	OM 352
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	6
Refruidissement	97	Course	128
Alésage	5672	CV-impôt	28,89
Cylindrée	89	à/min	2500
Puissance en kW	DIN CV		
	121		
Brut à proximité	89 dB/A	à/min	2520 x)
Silencieux	l= 490x205x104 mm		
Mesure des gaz	Bacharach	3,0	
	BOSCH noirissement	3,65 à 2375 t/min	

Carrosserie §)	moissonneuse-batteuse (sans table de coupe)		
Nombre de portes	Indic. vitesse	- (s.d. avec cabine)	
Ceintures sécurité	Rétroviseurs	<del>gauche / droite</del>	
Cale	Attelage	AR = à broche	
Antivol			
Nombre de places	1 av	centre	ar
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur	8100	Empattements	4080
Largeur	3360	Essieu double	av ar
Hauteur	3950	Voie	av 2780 ar 2600
Porte à faux	lat.	Voies	av ar
	av 1800		
	ar 2220	Braquage ø	g 15300 d 16000
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	1110		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	6280	2430	8710
Charge utile			
Poids total			8710
Garantie fabr.	7600	3300	9500
Dimens. pneus	23.1-26	12.5/80-18	(Variantes
Ply/bars	10 / 1,4	6 / 2,0	voir
Charge	6490	3580	remarques)
pour V max	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	20 km/h		
Vitesse maximale testée à 2520 t/min au moteur	24 km/h		

Equipement	
Feux de route	HELLA K 11095 §)
Feux de croisement	A (E) §)
Feux de position	R (E)
Feux rouges	
Feux stop	
Clignoteurs	av AV= 4 (E) §) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av   ar
Feux complémentaires	( feu orange: HELLA CH 1 1280 03 ( lampe de travail: 3/ avec lampe-témoin §) avec/sans lave-glace
Essue-glace	
Avertisseurs	BOSCH O 320 143 010 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail agricole (véhicule spécial)	
Marque et type	C L A A S O 8 4 H	
Homologation		
N°	CH 5160 29	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant
Poids à vide	6710	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 28,89
Poids total		Cylindree 5672

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 24 km/h, M3, IA 38,795 = 85 dB/A.  
à proximité = à 50 cm de la tôle protégeant la courroie trapézoïdale, sur la gauche.
- \*) Véhicule spécial : largeur = 3360 mm.
- \*\*) Transmission : hydrostatique avec boîte mécanique à 3 vitesses; commande à l'arrêt.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV est admise pour raisons techniques; livrable sur demande avec cabine; doit être contrôlée à l'immatriculation.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la catégorie F obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: sur la poutre avant et sur les deux supports des feux arrière;
- 138 - le canal transporteur doit être recouvert d'une poutre;
- 139 - la table de coupe doit être transportée séparément;
- 141 - doivent être assurés : l'échelle doit être relevée, le canal de vidange doit être rentré et assuré;
  - le réservoir à grains doit être vidé.

Lieu et date de l'homologation **Marthalen, 26.07.79./07.09.79.**

Service fédéral d'homologation